

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE AEPE

PUBLIC VISÉ

Demandeur d'emploi

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme CAP Accompagnant éducatif petite enfance AEPE
Ouverture possible suite de parcours :
Concours ATSEM

DUREE

Durée en centre : 600 heures
Durée en entreprise : 560 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
32h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 16/09/2019 au 25/05/2020.

LIEUX DE FORMATION

GMTI93
Lycée Madeleine VIONNET
1, rue Jules Guesde
93140 BONDY
gmti93@ac-creteil.fr
Tél : 01 49 37 92 55

CONTACT

Ségolène Barbot
gmti93@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants, en accueil collectif, à l'école maternelle, au domicile des parents ou à son propre domicile.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits, de son individualité ; Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Aptitude à s'occuper d'enfants dans un cadre professionnel
Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral (niveau de la classe de 3ème)

Niveau d'entrée : niveau 2 (préqualification)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Tests écrits
Entretien de motivation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Chaque unité peut être réalisée de façon indépendante.
Les titulaires d'un diplôme de niveau V sont dispensés de l'enseignement général. Les parcours seront individualisés en fonction des candidats.
Cours du jour
Entreprise

CONTENUS

- ▶ UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant 150h
dont certificat SST : 12h , Prévention sécurité Environnement 32h
- ▶ UP2 : Exercer son activité en accueil collectif 120h
- ▶ UP3 : Exercer son activité en accueil individuel 120h
- ▶ UG1 : Français-Histoire/Géographie 100h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, entre 100 et 120 heures
- ▶ UG2 : Math/Sciences 80h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, de 60 à 80 heures
- ▶ Accompagnement vers l'emploi 30h